Les redressements pour fraude au travail dissimulé ont explosé en 2018, 640 millions d'euros récupérés

02/05/2019 à 13h33

L'Urssaf a "récupéré" 640 millions d'euros à la suite de redressements sanctionnant des entreprises ayant recours au travail non-déclaré ou abusant de salariés "détachés", un montant en hausse de 18,5% en 2018, révèle Le Parisien.

Cette amélioration de l'efficacité des contrôles effectués auprès des entreprises vient d'abord du renforcement des effectifs affectés à ces tâches. L'effectif en charge des contrôle est de 220 agents équivalents temps plein, selon Yann-Gaël Amghar, directeur général de l'Acoss. il devrait d'un tiers, soit d'environ 70 postes supplémentaires, d'ici 2022.

Ces agents disposent aussi désormais d'outils informatiques plus efficaces (data mining) comme l'analyse approfondie des bases de données sociales qui leur permet de cibler les entreprises présentant un fort risque de fraude au travail dissimulé. […]